

J'ay de grace 1655 le Dimanche
 Jour Du Mois De Janvier
 apres les fiancailles & publications
 de Baus par trois Dimanches
 Continuels en promues de M^{re}
 M^{re} Paroissiale de cette eglise
 & Christophe Daubouilliers des
 Dimanches 27^e de novembre & 3^e & 11^e
 Janvier Ny ayant eu aucun
 empêchement Je sous signe Curie
 de ladicte eglise cy en ladicte eglise
 Jutroge Jeanne & Jacques
 de la Paroisse S. Roch & Paris
 & P^{re}ste Marthe de cette paroisse
 & leur consentement Mutuel par moy
 par paroles de P^{re}ste Conjointes
 de Mariage & P^{re}ste des parons
 & thémonts & Conjointes par la
 la Messe des P^{re}ste & Jacques
 Je leur ay donné la Bénédiction
 Nuptiales selon la forme de
 Notre M^{re} & eglise les Baus
 ou est Publication de ladicte
 S. Roch au jour de l'us Commun
 & M^{re} & par P^{re}ste & Jacques
 & d'adieu l'us & de l'adieu
 entre M^{re} & Jacques P^{re}ste Morley

Le Sieur P^{re}ste

J'ay de grace 1655 le Lundy 18^e
 jour du Mois De Janvier apres
 les fiancailles & publications de
 Baus par trois Dimanches Continuels
 en promues de M^{re} M^{re} Paroissiale
 de cette eglise & Christophe Daubouilliers
 des Dimanches 20^e & 27^e de novembre &
 3^e Janvier Ny ayant eu aucun
 empêchement Je sous signe Curie
 de ladicte eglise cy en ladicte eglise
 Jutroge Pierre & Marie
 de Beye sous de cette paroisse & leur
 consentement Mutuel par moy
 par paroles de P^{re}ste Conjointes de Mariage
 & P^{re}ste des parons & thémonts
 & Conjointes par la Messe des
 & Jacques P^{re}ste & Jacques
 Je leur ay donné la Bénédiction
 Nuptiales selon la forme de
 Notre M^{re} & eglise les Baus
 ou est Publication de ladicte
 S. Roch au jour de l'us Commun
 & M^{re} & par P^{re}ste & Jacques
 & d'adieu l'us & de l'adieu
 entre M^{re} & Jacques P^{re}ste Morley

Le Sieur P^{re}ste

J'ay de grace 1655 le Lundy 18^e
 jour du Mois De Janvier apres
 les fiancailles & publications de Baus
 par trois Dimanches Continuels en
 promues de M^{re} M^{re} Paroissiale de
 cette eglise & Christophe Daubouilliers
 des Dimanches 27^e de novembre & 3^e & 11^e
 Janvier Ny ayant eu aucun
 empêchement Je sous signe Curie

De ladicte eglise cy en ladicte eglise
 Jutroge & thémonts & Jacques
 sous de cette paroisse & leur
 consentement Mutuel par moy
 par paroles de P^{re}ste Conjointes de Mariage
 & P^{re}ste des parons & thémonts
 & Conjointes par la Messe des
 & Jacques P^{re}ste & Jacques
 Je leur ay donné la Bénédiction
 Nuptiales selon la forme de
 Notre M^{re} & eglise les Baus
 ou est Publication de ladicte
 S. Roch au jour de l'us Commun
 & M^{re} & par P^{re}ste & Jacques
 & d'adieu l'us & de l'adieu
 entre M^{re} & Jacques P^{re}ste Morley

Jutroge & Jacques

J'ay de grace 1655 le Lundy 18^e
 jour du Mois De Janvier apres
 les fiancailles & publications de
 Baus par trois Dimanches Continuels
 en promues de M^{re} M^{re} Paroissiale
 de cette eglise & Christophe Daubouilliers
 des Dimanches 27^e de novembre & 3^e & 11^e
 Janvier Ny ayant eu aucun
 empêchement Je sous signe Curie
 de ladicte eglise cy en ladicte eglise
 Jutroge & Jacques
 sous de cette paroisse & leur
 consentement Mutuel par moy
 par paroles de P^{re}ste Conjointes de Mariage
 & P^{re}ste des parons & thémonts
 & Conjointes par la Messe des
 & Jacques P^{re}ste & Jacques
 Je leur ay donné la Bénédiction
 Nuptiales selon la forme de
 Notre M^{re} & eglise les Baus
 ou est Publication de ladicte
 S. Roch au jour de l'us Commun
 & M^{re} & par P^{re}ste & Jacques
 & d'adieu l'us & de l'adieu
 entre M^{re} & Jacques P^{re}ste Morley

J'ay de grace 1655 le Lundy 18^e
 jour du Mois De Janvier apres
 les fiancailles & publications de
 Baus par trois Dimanches Continuels
 en promues de M^{re} M^{re} Paroissiale
 de cette eglise & Christophe Daubouilliers
 des Dimanches 27^e de novembre & 3^e & 11^e
 Janvier Ny ayant eu aucun
 empêchement Je sous signe Curie
 de ladicte eglise cy en ladicte eglise
 Jutroge & Jacques
 sous de cette paroisse & leur
 consentement Mutuel par moy
 par paroles de P^{re}ste Conjointes de Mariage
 & P^{re}ste des parons & thémonts
 & Conjointes par la Messe des
 & Jacques P^{re}ste & Jacques
 Je leur ay donné la Bénédiction
 Nuptiales selon la forme de
 Notre M^{re} & eglise les Baus
 ou est Publication de ladicte
 S. Roch au jour de l'us Commun
 & M^{re} & par P^{re}ste & Jacques
 & d'adieu l'us & de l'adieu
 entre M^{re} & Jacques P^{re}ste Morley

Jutroge & Jacques

Jutroge & Jacques

Jutroge & Jacques

gallat)

Caroy

1
 L'an De Grace 1666 le Lundy
 23 jour Du Mois Daoust apres
 les francails & publications de Bans
 par trois Dimanches Continuels en
 prones De cette Messse Paroissiales
 De cette eglise S. Christophe d'auvergne
 Des Dimanches 18. 25 jullier
 Ny ayant eu aucun empeschement
 Je sous signe Cure De ladite eglise
 en y de Jelle Jutroge, en l'exaudre
 Grimpel & Jentun Grimpelle tous
 Deux de cette Paroisse & leurs
 Consenteurs Mutuels par Moy
 Pres les ex solennellement par
 Paroles De Presen Coniungts &
 Mariage & presence des Paroiss
 & thionins y Joutent Juss. du la
 Messse Des epousaux & laquelle
 Je leur ay donne la Benediction
 Nuptiales selon la forme de
 nostre Meire sainte eglise

De Moiss

Dugues
 Dugues
 Dugues

L'an De Grace 1666 le Lundy
 30 jour Du Mois Daoust apres
 les francails & publications de Bans
 par trois Dimanches Continuels en
 prones De cette Messse Paroissiales
 De cette eglise S. Christophe d'auvergne
 Des dimanches 18. 25 jullier &
 Premierer onf. Ny ayant eu aucun
 empeschement Je sous signe Cure
 De ladite eglise en y de Jelle
 Jutroge Jentun Jutroge & Jentun
 Jelle de cette Paroisse & leurs
 Consenteurs Mutuels par Moy
 Pres les ex solennellement par
 Paroles De Presen Coniungts &
 Mariage & presence des Paroiss
 & thionins y Joutent Juss. du la
 Messse Des epousaux & laquelle
 Je leur ay donne la Benediction
 Nuptiales selon la forme de nostre
 Meire s. eglise. Les Bans ont este
 publiez en l'eglise De saint Croix
 De S. Denis en jour cy dessus Commu
 yl m. apparu par Certificat de
 Monsieur Les Cure dudit lieu lequel
 Certificat est demoree entre M. M. M. M.
 Durand & M. M. M. M.
 Guillanne Jentun
 E. Jean curé

22
 L'an De Grace 1666 le Lundy 6
 jour Du Mois De Septembre apres
 les francails & publications de Bans
 par trois Dimanches Continuels en
 prones De cette Messse Paroissiales
 De cette eglise S. Christophe d'auvergne
 Des Dimanches premier & 3. 15. 25. jullier
 Ny ayant eu aucun empeschement Je
 sous signe Cure De ladite eglise en y
 de Jelle Jutroge Claude Roffe & Jentun
 Grand tous Deux de cette Paroisse
 & leurs Consenteurs Mutuels par
 Moy Pres les ex solennellement par
 Paroles De Presen Coniungts &
 Mariage & presence des Paroiss
 & thionins y Joutent Juss. du la Messse
 Des epousaux & laquelle Je leur ay
 donne la Benediction Nuptiales selon
 la forme de nostre Meire s. eglise

De Moiss

Dugues
 Dugues
 Dugues

Michel Savard & Jentun
 Jentun
 Jentun
 Jentun
 Jentun

— au De Grace 1655 le Mardy me
Jours Du Mois De November apres
et fiancailz & publications de Bans par
Deux Dimanche & Sime Jch Contumelles
au prons De Miss M^{rs} Paroissiales
De Cette eglise S^t Christophe Daubouiller
des dimanche 18 & 25 octobre & Jch du 3^{me}
Novembre Ny cyam du curay compaignon
Je sous sign^{es} Cur^e de ladite eglise cy &
Jcelle Jnterpre Jacques Le Lefevre de Villis
le 2^e & Janne de laur^e de cette paroiss
et leurs Conseillers en Mueurs par Moy.

Par Moy pris Les cy solennellement
par paroles de presen Coniung &
Mariage & presen des parais & thémoin
y Jours pousse dir la Messe des sponss
laquelle J'ay donné la Bénédiction
Nuptiales selon la forme de Nostre
Mere sainte eglise

De Moise
Didier Jdy
Nicolas Maulin

Par De Grace 1665 le Lundy
jour du Mois de Novembre apres
les fiancailles & publications de
Bans par deux dimanche & sime
feste Continuels en Prones de Mes
Messe paroissiales de cette eglise & Christophe
Daubervilliers des dimanche 18 & 25 octobre
Jest du 3 Novembre ny cyam du cruchin
empêchement se sous signé curé
De ladite eglise cy en Jelle Jndoge
Jaques Mongondre & Marie ouyon
sous de cette paroisse & leurs consentement
Mutuels par moy pris Les cy
solennellement par paroles de presen
Coniung & Mariage & presen des
parais & thémoin y Jours pousse
dir la Messe des sponss & laquelle
J'ay donné la Bénédiction
Nuptiales selon la forme de Nostre
Mere sainte eglise

De Moise
Jours Jours
Thomas
Joullard
January

Par De Grace 1666 le Lundy 22
jour du Mois de Novembre apres
les fiancailles & publications de Bans
par deux dimanche & sime
feste Continuels en Prones de Mes
Messe paroissiales de cette eglise & Christophe
Daubervilliers des dimanche 18 & 25
octobre & Jest du 3 Novembre ny
cyam du cruchin empêchement se
sous signé curé de ladite eglise cy en
Jelle Jndoge Jouis Le Bourc
Marguerite Grimpelle sous de cette
paroisse & leurs consentement Mutuels
par moy pris Les cy solennellement
par paroles de presen Coniung &
Mariage & presen des parais
& thémoin y Jours pousse dir
la Messe des sponss & laquelle

32 Par De Grace 1667 le Lundy 4
jour du Mois de Mars apres les
fiancailles & publications de Bans par
trois dimanche Continuels en Prones
de Mes Messe paroissiales de cette
eglise & Christophe Daubervilliers des
dimanche 10 17 & 24 dimanche Jébur
ny cyam du cruchin empêchement
se sous signé curé de ladite eglise cy
en Jelle Jndoge Jean Baptiste Sauray
& Christophe Chancel sous de cette
paroisse & leurs consentement Mutuels
par moy pris Les cy solennellement
par paroles de presen Coniung &
Mariage & presen des parais &
thémoin y Jours pousse dir la
Messe des sponss & laquelle J'
ay donné la Bénédiction Nuptiales selon
la forme de Nostre Mère sainte eglise

ROBERT DE GRANGE

Par De Grace 1668 le Lundy 4
jour du Mois de Mars apres les fiancailles
& publications de Bans par trois
dimanche Continuels en Prones de
Mes Messe paroissiales de cette eglise
& Christophe Daubervilliers des dimanche
17 24 Jébur & troisieme Mars ny
cyam du cruchin empêchement se sous
signé curé de ladite eglise cy en
Jelle Jndoge Jouis du dard & d'ense
Piffre sous de cette paroisse & leurs
consentement Mutuels par moy pris
Les cy solennellement par paroles
de presen Coniung & Mariage
& presen des parais & thémoin
& y Jours pousse dir la Messe des
sponss

Jouis
Jean Jouis
Lan De Grace 1668 le Mardi
30 jour du Mois d'Avril J.
Jouis curé daubervilliers &
Jndoge Jean Jouis & J.
Benoit sous de cette paroisse
& leurs consentement Mutuels
par moy pris Les cy solennellement
par paroles de presen Coniung
& Mariage & presen des
Clement Bourguin & Christophe
Boudier thémoin & amis & c

Et sans publication de Bans
 & sans la Cérémonie des fiancailles
 & ayant obtenu Dispense de
 l'ordonneur le Curé de St Martin
 Grand Vicair de Monsieigneur
 Archevesque de Paris par
 ce que les Sdits Contractans
 n'ont esté en l'acte Contre les
 formes & sans nostre permission
 par le Sire de St Maurice
 de Charanton six mois
 auparavant cette permission
 solennelle

poner le dit
 J. Paulin & Christophe Bondu

Le jour De Grace 1658 Le Lundy
 2^e jour Du Mois De May apres
 les fiancailles & publications de Bans
 par trois Dimanche Continuels en
 prons de cette eglise paroisiales de
 cette eglise & Christophe Daubemilliers
 Des Dimanche 5. 12. & 19 May ay
 ayant eu aucun empêchement
 Je sous signe Curé de ladicte eglise
 ay en telle Intérogé Michel Martin
 & Catherine Bommere tous de cette
 paroisse & leurs Consenteurs
 Mutuels par moy pris les ex
 solennellement par paroles de present
 Coniungz & Mariage & present
 Des parons & thémoinz y sousscrit
 puis Je fait Dire la messe Des
 sponsails & laquelle Je ont été
 la Bénédiction Nuptiales selon la
 forme De nostre Me & eglise
 d'icelle Bommere

Marqu de Remon

Le jour De Grace 1658 Le Lundy
 2^e jour Du Mois De Juin apres les
 fiancailles & publications de Bans
 par trois Dimanche Continuels en
 prons de cette eglise paroisiales de
 cette eglise & Christophe Daubemilliers
 Des Dimanche 16. 23. & 30 Juin ay
 ayant eu aucun empêchement
 Je sous signe Curé de ladicte eglise
 ay en telle Intérogé Jean Michel &
 & Catherine Bommere tous de cette
 paroisse & leurs Consenteurs
 Mutuels par moy pris les ex
 solennellement par paroles de present
 Coniungz & Mariage & present
 Des parons & thémoinz y sousscrit
 puis Je fait Dire la messe Des
 sponsails & laquelle Je ont été
 la Bénédiction Nuptiales selon la
 forme De nostre Me & eglise
 d'icelle Bommere

24
 Le jour De Grace 1658 Le Lundy
 2^e jour Du Mois De Juin apres les
 fiancailles & publications de Bans
 par trois Dimanche Continuels en
 prons de cette eglise paroisiales de
 cette eglise & Christophe Daubemilliers
 Des Dimanche 16. 23. & 30 Juin ay
 ayant eu aucun empêchement
 Je sous signe Curé de ladicte eglise
 ay en telle Intérogé hugue Gonnar
 & Jeanne Canot tous de cette paroisse
 & leurs Consenteurs Mutuels par
 moy pris les ex solennellement par
 paroles de present Coniungz & Mariage
 & present Des parons & thémoinz
 y sousscrit puis Je fait Dire la messe Des
 sponsails & laquelle Je ont été
 la Bénédiction Nuptiales selon la
 forme De nostre Me & eglise
 d'icelle Bommere

Claude Jacquin

Le jour De Grace 1658 Le Lundy
 2^e jour Du Mois De Juin apres les
 fiancailles & publications de Bans
 par trois Dimanche Continuels en
 prons de cette eglise paroisiales de
 cette eglise & Christophe Daubemilliers
 Des Dimanche 16. 23. & 30 Juin ay
 ayant eu aucun empêchement
 Je sous signe Curé de ladicte eglise
 ay en telle Intérogé Michel
 & Catherine Bommere tous de cette
 paroisse & leurs Consenteurs
 Mutuels par moy pris les ex
 solennellement par paroles de present
 Coniungz & Mariage & present
 Des parons & thémoinz y sousscrit
 puis Je fait Dire la messe Des
 sponsails & laquelle Je ont été
 la Bénédiction Nuptiales selon la
 forme De nostre Me & eglise
 d'icelle Bommere

1^{er} jour De Grace 1656 Le Lundy
 18 septembre apres les fiancailles &
 publications De Baus par trois
 Dimanches Continuels en prons
 de Mrs Messie Paroissiales de cette
 eglise & Christophe Daubauilliers
 Des Dimanches 3. 10. & 17 dudit
 mois ny ayant eu aucun
 empêchement Je sous signe Curé
 de ladicte eglise ay en l'celle Jutdoye
 Anthoine Grimpel & Denise
 Grimpelle tous deux De cette paroisse
 & leurs Consentement Mutuels
 par moy pris les ay solennellement
 par paroles De present Coniungts
 & mariage & presence des
 Parans & thémoinz y Joursitz
 Puis je fait dire la messe
 Des sponssals & laquelle Je
 leur ay donne la Benediction
 nuptiales selon la forme De nostre
 Mre sainte eglise

Je suis Grimpel

Guillaume Grimpel

Joanauoy

1^{er} jour De Grace 1656 Le Lundy
 18 septembre apres les fiancailles &
 publications De Baus par trois
 Dimanches Continuels en prons
 de Mrs Messie Paroissiales de
 cette eglise & Christophe Daubauilliers
 Des dimanches 3. 10 & 17 dudit
 mois ny ayant eu aucun
 empêchement Je sous signe Curé
 de ladicte eglise ay en l'celle
 Jutdoye Sebastien houlst & Marye
 cury tous deux De cette paroisse
 & leurs Consentement Mutuels
 par moy pris les ay solennellement
 par paroles De present Coniungts
 & mariage & presence des parans
 & thémoinz y Joursitz puis
 je fait dire la messe des sponssals
 & laquelle les leurs & donne la
 Benediction nuptiales selon la forme
 De nostre Mre sainte eglise

maître curé

Je hay uoy

1^{er} jour De Grace 1656 Le Lundy
 23 jour Du mois de octobre apres
 les fiancailles & publications de
 Baus par trois Dimanches Continuels
 en prons de Mrs Messie Paroissiales
 de cette eglise & Christophe Daubauilliers
 Des Dimanches 3. 10 & 17 dudit
 mois ny ayant eu aucun
 empêchement Je sous signe Curé de
 ladicte eglise ay en l'celle Jutdoye
 Michel Lamy
 & Marye le d'ail tous deux de cette

26^e Cette Paroisse & leur Consentement
 Mutuels par moy pris les ay
 & solennellement par paroles De
 present Coniungts & mariage & presence
 des Parans & thémoinz y Joursitz
 Puis je fait dire la messe Des
 sponssals & laquelle Je leur
 donne la Benediction nuptiales selon la
 forme De nostre Mre sainte eglise

Jean haray Jacqui haray

Le gypou

Je hay uoy

1^{er} jour De Grace 1656 Le Lundy 13
 jour Du mois De novembre apres
 les fiancailles & publications de Baus par
 trois Dimanches Continuels en prons
 de Mrs Messie Paroissiales de cette
 eglise & Christophe Daubauilliers Des dimanches
 15. 22 & 29 octobre ny ayant eu aucun
 empêchement Je sous signe Curé de
 ladicte eglise ay en l'celle Jutdoye Jacques
 lauffe & Rose curarchin tous deux
 De cette Paroisse & leurs Consentement
 Mutuels par moy pris les ay solennellement
 par paroles De present Coniungts &
 mariage & presence des parans &
 thémoinz y Joursitz puis je fait dire
 la messe Des sponssals & laquelle les
 leurs & donne la Benediction nuptiales
 selon la forme De nostre Mre sainte
 eglise

Nicolas hoban & bonneau

1^{er} jour De Grace 1656 Le Lundy 20 jour
 Du mois De novembre apres les fiancailles
 & publications de Baus par trois dimanches
 Continuels en prons de Mrs Messie
 Paroissiales de cette eglise Juyet Christophe
 Daubauilliers Des dimanches 15. 22 & 29
 octobre ny ayant eu aucun
 empêchement Je sous signe Curé de ladicte eglise ay
 en l'celle Jutdoye Jacques Deciman de la
 Paroisse De ville monde & Jean le Bouc
 De cette Paroisse & leurs Consentement
 Mutuels par moy pris les ay solennellement
 par paroles De present Coniungts & mariage
 & presence des parans & thémoinz
 y Joursitz puis je fait dire la messe des sponssals
 & laquelle les leurs & donne la Benediction
 nuptiales selon la forme de nostre Mre & eglise

Moffy & guill Juyot

L'an De Grace 1657 le Lundy
 15 jour Du Mois de Janvier apres
 les fiancailles & Publications de Bans
 par trois Dimanches Continuels ou
 prones De M^{re} M^{se} Paroissiales
 De cette eglise & Christophe d'auvilliers
 Des Dimanches 24 d'octobre & 7
 7 & 14 Janvier de l'adit annee Ny
 ayant eu aucun empeschement
 Je sous signe Curé de l'adit eglise
 ay en telle Intérogé Simon Barier &
 Marianne Chappoy tous deux de cette
 Paroisse & leurs Consentement
 Mutuels par Moy pris les ay
 solennellement par paroles de pr^{on}
 Conjoint & Mariage & Prestance
 Des Parais & Testimoins y soust^{rits}
 Puis je fait dire la messe des
 Espousals & laquel M^{re} ont rec^{eu}
 la Bénédiction nuptialle selon la forme
 de Nostre M^{re} eglise

poquet
 Guillaume Crumpeil

Maria

Roune Champion

L'an De Grace 1657 le Lundy
 22 jour Du Mois de Janvier
 apres les fiancailles & Publications
 de Bans par trois Dimanches
 Continuels ou prones de M^{re} M^{se}
 Paroissiales de cette eglise & Christoph^e
 d'auvilliers des Dimanches
 7 & 14 Janvier de l'adit annee
 Ny ayant eu aucun empeschement
 Je sous signe Curé de l'adit eglise
 ay en telle Intérogé Louis
 Boucault & Louise M^{se} tous deux
 De cette Paroisse & leurs Consentement
 Mutuels par Moy pris les ay
 solennellement par paroles de pr^{on}
 Conjoint & Mariage & Prestance
 Des Parais & Testimoins y soust^{rits}
 Puis je fait dire la messe des
 Espousals & laquel M^{re} ont rec^{eu}
 la Bénédiction nuptialle selon la forme
 de Nostre M^{re} eglise

Nicolas Boucault
 Jean Baudet

27 L'an De Grace 1657 le Lundy 5^{me} jour
 Du Mois de fevrier apres les fiancailles
 & Publications de Bans par trois
 Dimanches Continuels ou prones de M^{re}
 M^{se} Paroissiales de cette eglise & Christoph^e
 d'auvilliers Des Dimanches 14 & 21 &
 28 h^{uit} de Janvier de l'adit annee
 Ny ayant eu aucun empeschement
 Je sous signe Curé de l'adit eglise ay en
 telle Intérogé Sebastien Seneard &
 Robarde Roussau tous deux de cette Paroisse
 & leurs Consentement Mutuels par Moy
 pris les ay fait par son solennellement
 par paroles de pr^{on} Conjoint & Mariage
 & Prestance des Parais & Testimoins y
 soust^{rits} puis je fait dire la messe

marie
 23 fev^r 1657

L'an De Grace 1657 le Lundy 5^{me} jour
 Du Mois de fevrier apres les fiancailles
 & Publications de Bans par trois
 Dimanches Continuels ou prones de M^{re}
 M^{se} Paroissiales de cette eglise & Christoph^e
 d'auvilliers Des Dimanches 14 & 21 &
 28 h^{uit} de Janvier de l'adit annee
 Ny ayant eu aucun empeschement
 Je sous signe Curé de l'adit eglise ay en
 telle Intérogé Jacques Sala & Elizabeth
 Barbe tous deux de cette Paroisse &
 leurs Consentement Mutuels par Moy pris
 les ay solennellement par paroles de pr^{on}
 Conjoint & Mariage & Prestance
 Des Parais & Testimoins y soust^{rits}
 Puis je fait dire la messe des
 Espousals & laquel M^{re} ont rec^{eu}
 la Bénédiction nuptialle selon la forme
 de Nostre M^{re} eglise

Jean Baran

allegando mezico
 L'an de Grace 1657 le Lundy 5^{me} jour
 Du Mois de fevrier apres les fiancailles &
 Publications de Bans par trois dimanches
 Continuels ou prones de M^{re} M^{se} Paroissiales
 De cette eglise & Christoph^e d'auvilliers
 des Dimanches 14 & 21 & 28 h^{uit} de Janvier
 de l'adit annee Ny ayant eu aucun
 empeschement Je sous signe Curé de l'adit
 eglise ay en telle Intérogé Pierre Landry &
 Marg^{re}te cury & leurs Consentement
 Mutuels par Moy pris les ay solennellement
 par paroles de pr^{on} Conjoint & Mariage
 & Prestance des Parais & Testimoins y
 soust^{rits} puis je fait dire la messe

Nicolas gamet
 Jean auri

L'an De Grace 1657 le Lundy
 Jour Du Mois De february apres les
 fiancailles & Publications De Bans
 Par trois Dimanches Continuels en
 prones de mess. messe paroissiales
 De cette eglise & Christophe Daubouillier
 Des Dimanches 14. 21 & 28 juing
 Du Mois De jannier Ny ayant eu
 aucun empêchement Je sous signe
 Curé De ladicte eglise cy de Jalle
 Intérogé Jean Bonneau & Marguerite
 Lesot tous de cette paroisse & leurs
 Consentement Mutuels par moy pris
 les cy solennellement par paroles De
 present Coniungz & mariage en
 présence des Parons & témoins y sousscriz
 Jussé qd fait dire la messe Des
 Espousaux en laquelle on leur a donné
 la Bénédiction Nuptiales selon la forme
 De nostre Mère sainte eglise.

Jean Bonneau
 Marguerite Lesot

L'an De Grace 1657 le Mardi
 Jour Du Mois De february apres les
 fiancailles & Publications De Bans par
 trois Dimanches Continuels en prones
 De mess. messe paroissiales de cette
 eglise & Christophe Daubouillier des
 Dimanches 14. 21 & 28 juing jannier
 Ny ayant eu aucun empêchement Je
 sous signe Curé De ladicte eglise cy
 de Jalle Intérogé Guillaume Poquet
 & Marye Lesot tous de cette paroisse
 & leurs Consentement Mutuels par
 moy pris les cy solennellement par
 paroles De present Coniungz &
 mariage & present Des Parons
 & témoins y sousscriz Jussé qd fait
 dire la messe Des Espousaux en laquelle
 on leur a donné la Bénédiction Nuptiales
 selon la forme De nostre Mère sainte
 eglise.

Jean Poquet
 Marye Lesot

28 L'an De Grace 1657 le Lundy 16
 Jour Du Mois D'avril apres les
 fiancailles & Publications De Bans
 Par deux Dimanches Continuels
 en prones De mess. messe paroissiales
 De cette eglise & Christophe Daubouillier
 Des Dimanches 8 & 15 d'adiq. Mois
 Ny ayant eu aucun empêchement
 Je sous signe Curé De ladicte paroisse
 cy de Jalle Intérogé Salomon Jindy
 & Marguerite Le Noir luy de la
 paroisse De May Magny & l'autre
 De cette paroisse & leurs Consentement
 Mutuels par moy pris les cy solennellement
 par paroles De present Coniungz &
 mariage & present des Parons &
 témoins y sousscriz Jussé qd fait dire
 la messe Des Espousaux en laquelle
 on leur a donné la Bénédiction Nuptiales
 selon la forme De nostre Mère sainte eglise
 Je Récite la Disparition du d'ami
 laquelle mess. Disparition a été
 Mais

Nicolas Jindy
 Marguerite Le Noir

L'an De Grace 1657 le Mardi
 vingt sixiesme Jour Du Mois de juing
 apres les fiancailles & Publications
 De Bans Par trois Dimanches Continuels
 en prones De mess. messe paroissiales
 De cette eglise & Christophe Daubouillier
 Des dimanches 10. 17 & 24 juing Ny
 ayant eu aucun empêchement Je
 sous signe Curé De ladicte paroisse cy
 de Jalle Intérogé Jacques Du Côt &
 Marye Carroy tous deux de cette
 paroisse & leurs Consentement Mutuels
 par moy pris les cy solennellement
 par paroles De present Coniungz
 & mariage & present des Parons
 & témoins y sousscriz Jussé qd fait dire
 la messe Des Espousaux & leur Intérogé

Le Sage
 Jacques Du Côt
 Marye Carroy

1
 L'an De Grace 1657 le Lundy 2^e
 jour Du mois De Juillet apres
 les fiancailles & publications de
 Bans par trois Dimanche
 Continuels en prones de Mes
 Mess^{rs} Paroissiales de cette eglise
 saint Christoph^e Daubarnillers
 Des Dimanche 10. 17. & 24 du
 Mois De Juin Ny ayant eu
 aucun empêchement se sous
 signé Curé de ladite eglise ny
 Jcelle Jutvoge Michel la Motte
 & Jeanne d'Amiens sous deux de
 cette paroisse & leurs Consenteurs
 Mutuels par eloy pris les ny
 solennellement par paroles de
 present Comon & Mariage en
 presence des parans & thémoinz
 y sousscritz puisse l'on dire la Messe
 des sponzails en laquelle il ont reçu
 la Bénédiction Nuptiales selon la
 forme de Nostre M^{re} sainte eglise

Cordier
 J. Blanchet

Marquade p^{re} de la Motte
 L'an De Grace 1657 le Lundy
 2^e jour Du mois De Juillet
 apres les fiancailles & publications
 De Bans par trois Dimanche
 Continuels en prones de Mes
 Mess^{rs} Paroissiales de cette eglise
 saint Christoph^e Daubarnillers
 Des Dimanche 10. 17. & 24
 Juin Ny ayant eu aucun
 empêchement se sous
 signé Curé de ladite eglise ny
 Jcelle Jutvoge Pierre Boudin & Denise
 sous deux de cette paroisse
 & leurs Consenteurs Mutuels
 par eloy pris les ny solennellement
 par paroles de present Comon
 & Mariage en presence des
 parans & thémoinz y sousscritz
 puisse l'on dire la Messe de
 sponzails en laquelle il ont reçu
 la Bénédiction Nuptiales selon
 la forme de Nostre M^{re} sainte eglise

Le Sage
 J. Hay Gaudon

419
 29 L'an De Grace 1657 le Mardi 2^e jour
 Du mois d'août apres les fiancailles &
 publications De Bans par trois dimanche
 Continuels en prones de cette eglise
 Paroissiales de cette eglise saint Christoph^e
 Daubarnillers Des Dimanche 5. 12. & 19
 d'août Ny ayant eu aucun empêchement
 se sous signé Curé de ladite eglise ny
 Jcelle Jutvoge Jeanne Hebert & Magdeleine
 sous deux de cette paroisse &
 leurs Consenteurs Mutuels par eloy pris
 les ny solennellement par paroles de
 present Comon & Mariage en presence
 des parans & thémoinz y sousscritz
 puisse l'on dire la Messe des sponzails en
 laquelle il ont reçu la Bénédiction
 Nuptiales selon la forme de Nostre
 M^{re} sainte eglise

Pour
 Chancelier
 Nicolas Hebert

L'an De Grace 1657 le Lundy
 24^e jour Du mois de septembre apres
 les fiancailles & publications de Bans
 par trois Dimanche Continuels en
 prones de cette eglise Paroissiales de
 cette eglise saint Christoph^e Daubarnillers
 Des Dimanche 12. 19. & 26 d'août Ny
 ayant eu aucun empêchement se
 sous signé Curé de ladite eglise ny
 Jcelle Jutvoge Jean Gaudon &
 Marguerite de Gobe sous deux de cette
 paroisse & leurs Consenteurs Mutuels
 par eloy pris les ny solennellement
 par paroles de present Comon &
 Mariage en presence des parans &
 thémoinz y sousscritz puisse se
 dire la sainte Messe des sponzails
 en laquelle il ont reçu la Bénédiction
 Nuptiales selon la forme de Nostre
 M^{re} sainte eglise

Claude Gaudon
 J. Gaudon

+
 L'an De Grace 1657 le Lundy
 22 jour du mois d'octobre apres les
 fiancailles & publications de Bans
 par trois dimanche Continuelles en
 prones de l'eglise paroissee de
 Christophe Dauberville de l'eglise
 2. 9 & 16 septembre ny ayant eu
 aucun empêchement Je sous signe
 Curé de ladicte eglise cy en quelle
 Intérogé soussin Grimpel &
 Laurence Boudier tous deux de cette
 Paroisse & leurs Consentement
 Mutuels par Moy pris cy
 solennellement par paroles de
 présent Coniungz & Mariage &
 des parans & témoins y soussin
 J'ai fait dire la messe des
 sponsaels en laquelle il ont obtenu
 la Bénédiction Nuptiales selon la
 forme de Nostre Meuse & eglise

Bille Boudier
 Grimpel

Boudier
 L'an De Grace 1657 le Lundy
 22 jour Du mois d'octobre apres
 les fiancailles & publications de
 Bans par trois dimanche Continuelles
 en prones de l'eglise paroissee de
 Christophe Dauberville de l'eglise
 des Dimanche 16. 23 & 30 septembre
 ny ayant eu aucun empêchement
 Je sous signe Curé de ladicte paroisse
 cy en quelle Intérogé Jean
 Grimpel & Marie David tous
 de cette paroisse & leurs Consentement
 Mutuels par Moy pris cy
 solennellement par paroles de
 présent Coniungz & Mariage
 & des parans & témoins
 y soussin J'ai fait
 dire la messe en laquelle il ont
 obtenu la Bénédiction Nuptiales
 selon la forme de Nostre Meuse
 sainte eglise

David
 Grimpel

[Signature]

30 L'an De Grace 1657 le Lundy 22 jour
 d'octobre apres les fiancailles &
 publications de Bans par trois dimanche
 Continuelles en prones de l'eglise paroissee
 de Christophe Dauberville de l'eglise
 des Dimanche 16. 23 & 30
 septembre ny ayant eu aucun empêchement
 Je sous signe Curé de ladicte eglise cy
 en quelle Intérogé Jacques & Jean
 & Jeanne Heber tous de cette paroisse
 & leurs Consentement Mutuels par Moy
 pris cy solennellement par paroles
 de présent Coniungz & Mariage &
 des parans & témoins y
 soussin J'ai fait dire la messe
 des sponsaels en laquelle il ont obtenu
 la Bénédiction Nuptiales selon la forme
 de Nostre Meuse & eglise

Jean Anne

Marquis de [Signature] Christophe Heber
 Michel Goraud

L'an De Grace 1657 le Lundy 29
 jour Du mois d'octobre apres les
 fiancailles & publications de Bans
 par trois dimanche Continuelles en
 prones de l'eglise paroissee de
 Christophe Dauberville de l'eglise
 des Dimanche 16. 23 & 30 septembre
 ny ayant eu aucun empêchement
 Je sous signe Curé de ladicte eglise
 cy en quelle Intérogé Jean & Jeanne
 & Madeleine Coquille tous de cette paroisse
 & leurs Consentement Mutuels par
 Moy pris cy solennellement
 par paroles de présent Coniungz
 & Mariage & des parans
 & témoins y soussin J'ai
 fait dire la messe des sponsaels
 en laquelle il ont obtenu la Bénédiction
 Nuptiales selon la forme de Nostre Meuse
 sainte eglise

Claude Boudier

Jean
 Coulauba

[Signature]

+
 L'an De Grace 1657 le Sunday 29^{me}
 Jour Du Mois de Octobre apres
 francailles & publications de Bans par
 trois Dimanches Continuelles au prones
 De cette Eglise paroisiales de cette Eglise
 S. Christophre Daubouilliers de Dimanche
 16. 23 & 30 Septembre Ny cyam, Eij.
 Cuius impediendum se sous signe
 Cure de ladicte Eglise cy de Jaille
 Jamboge Jilaire le Gendre de Marguerite
 Heber tous de cette paroisse & leurs
 Consentement Mutuels par Moy pris
 les cy solennellement par paroles
 De present Coniungz & Mariage
 En presence des parons & thémoris
 y sousser puis son c. d. l. la messe
 des epousails & laquelle est ou Ben
 la Benediction nuptiales selon la
 forme de Nostre Meuse & Eglise
 Pierre Legendre
 Cristophe Bonneau

L'an De Grace 1658 le Sunday 14^{me}
 Jour Du Mois de Janvier apres
 francailles & publications de Bans
 par trois Dimanches Continuelles au
 prones De cette Eglise paroisiales
 De cette Eglise S. Christophre Daubouilliers
 Des Dimanches 4. 11 & 18 Nouembre
 De l'an 1657 Ny cyam au c. n. m.
 Cuius impediendum se sous signe Cure
 De ladicte Eglise cy de Jaille Jamboge
 George Boulliot Bourgeois de Paris
 De la paroisse S. Nicolas de Champ
 & Eglises Guyon de cette paroisse
 & leurs Consentement Mutuels par
 Moy pris les cy solennellement par
 paroles De present Coniungz &
 Mariage & presence des parons &
 thémoris y sousser puis son c.
 De la messe des epousails &
 laquelle est ou Ben la Benediction
 nuptiales selon la forme de
 Nostre Meuse & Eglise

Bourgeois
 Bonneau
 f. Maurice
 Raponne
 Girard
 Françoise
 Marais

31
 +
 L'an De Grace 1658 le Sunday 12^{me}
 Jour du Mois de Janvier apres
 francailles & publications de Bans par
 trois Dimanches Continuelles au prones
 De cette Eglise paroisiales de cette Eglise
 S. Christophre Daubouilliers de Dimanche
 20. 27 Janvier & 3^{me} Janvier Ny cyam
 Cuius impediendum se sous signe
 Cure de ladicte Eglise cy de Jaille Jamboge
 Alexandre du d. d. & G. n. m. d. d. d.
 tous deux de cette paroisse & leurs
 Consentement Mutuels par Moy pris
 les cy solennellement par paroles De
 present Coniungz & Mariage & presence
 des parons & thémoris y sousser
 puis son c. d. l. la messe des epousails

Francaux
 Jehan Corgeot

Jaille

L'an De Grace 1658 le Sunday 18^{me}
 Jour Du Mois de Janvier apres
 francailles & publications de Bans
 par trois Dimanches Continuelles au
 prones De cette Eglise paroisiales
 De cette Eglise S. Christophre Daubouilliers
 Des Dimanches 20. 27 Janvier & 3^{me}
 Janvier Ny cyam au c. n. m.
 Cuius impediendum se sous signe Cure
 De ladicte Eglise cy de Jaille Jamboge
 Jamboge Jean Cousin de la
 paroisse de la Cour Meuse &
 Marie Bonneau de cette paroisse
 & leurs Consentement Mutuels
 par Moy pris les cy solennellement
 par paroles De present Coniungz
 & Mariage & presence des
 parons & thémoris y sousser
 puis son c. d. l. la messe des
 epousails & laquelle est ou Ben
 la Benediction nuptiales selon la
 forme de Nostre Meuse & Eglise

Jamboge
 Jamboge

L'an de grace 1668 le lundy 25^m
 jour du mois de february apres
 les fiancailles et publications de
 Baus par trois dimanches continus
 au prours de M^{rs} M^{ss} paroisiales
 de cette eglise S^t Christophe d'au
 Des dimanches 20. 27 Janvier &
 3 february Ny ayant eu aucun
 empeschement Je sous signe Cure
 De ladicte eglise cy es Jallo
 Jutroge Thierry Gallo de la
 Paroisse de Baubigny & Nicolle
 Martain de cette paroisse & leurs
 Consentement Mutuels par moy
 pris cy es Jallo d'au par
 paroles de presen Coniung^t &
 Mariage & presen des parais
 & thumours y Jutroge Jutro
 fait dire la messe des sponfales
 & laquelle Jlo ont recu la benediction
 nuptiales selon la forme de Nostre
 Mere saint eglise & le Certificat
 dudit Gallo & Jutroge d'au par
 M^{rs}

Margue De + Jacques Gallo

Episcopus
 Michel Pollat

L'an de grace 1668 le Mardy
 26 jour du mois de february apres
 les fiancailles et publications de Baus
 par trois dimanches continus au
 prours de M^{rs} M^{ss} paroisiales
 de cette eglise S^t Christophe d'au
 Des dimanches 20. 27 Janvier
 & 3 february Ny ayant eu aucun
 empeschement Je sous signe Cure
 De ladicte eglise cy es Jallo
 Jutroge d'au parais de la
 Paroisse de saint Marc d'au
 Denis de France & Marie bigar
 De cette paroisse & leurs Consentement
 Mutuels par moy pris cy es
 Jallo d'au par paroles de
 presen Coniung^t & Mariage &
 presen des parais & thumours y
 Jutroge Jutroge Jutroge Jutroge
 fait dire la messe des sponfales
 & laquelle Jlo ont recu la benediction
 nuptiales selon la forme de Nostre
 Mere saint eglise & le Certificat
 dudit Gallo & Jutroge d'au par
 M^{rs}

Margue De + Pierre Bonte

L'an de grace 1660 le lundy 21^m Juin apres
 les fiancailles et publications de Baus faitz par
 trois dimanches continus aux prours de grands
 Messes paroisiales de cette paroisse d'au
 & paroisiales dans l'eglise paroisiale d'au
 de la l'eglise n'ayant eu aucun empeschement
 & Jutroge Jutroge Jutroge Jutroge
 fait dire la messe des sponfales
 & laquelle Jlo ont recu la benediction
 nuptiales selon la forme de Nostre
 Mere saint eglise & le Certificat
 dudit Gallo & Jutroge d'au par
 M^{rs}

Du heaulme & M^{rs} de l'eglise

Pierre Duvand

Jutroge

Jutroge

Jutroge

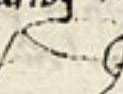
Jutroge

L'an de grace 1660 le lundy 21^m Juin apres les fiancailles
 et publications de Baus faitz par trois dimanches continus aux
 prours de grands Messes paroisiales de cette paroisse d'au
 & paroisiales dans l'eglise paroisiale d'au
 de la l'eglise n'ayant eu aucun empeschement
 & Jutroge Jutroge Jutroge Jutroge
 fait dire la messe des sponfales
 & laquelle Jlo ont recu la benediction
 nuptiales selon la forme de Nostre
 Mere saint eglise & le Certificat
 dudit Gallo & Jutroge d'au par
 M^{rs}

Jutroge

Jutroge

Jutroge

4 Jay le jour 1660 le 20 Juy apres les fiançailles et
publicacions de bans faict par trois dimanches et un jour
aux promes de grandes messes paroissiales de la paroisse
d'Auberville avecques personnes ne se hastoyant Le prest
sieur Pierre Deschamps prestre deloction faisant
l'office de vicair dans luy paroisse Jay Interrogé
— Et l'aud. porquet et pleust curry tous deux de
celle paroisse et leur consentement par moy prest
les ay solennellen. par paroles de prest conjoints
de mariage de prestre de leur paves et amis —
Sont les noms sont cy apres dejoin. et ilz sont
loz a celebrer la dite messe pendant laquelle ilz ont
vuz la benediction nuptialle selonc l'ordonnance de
leste Eglise /  uheantme prestre deloction

maison d'us
quell V. Sanchezau 1777

ordis
Guillaume Brinyard

L'an de grace mil six centz soixante & sept
Cinquiesme Jour du mois de Juillet apres les
fiancailles & publications de l'ant faictes par trois
Jours de dimanches continuellement apres pres des grande
messes parochiales de cette paroisse d'Auberastie aux
quelz personne ne sez oppose le souzsigne prestre
du hieume prêtre de l'oratoire faisant l'office de
vicaire dans la te paroisse Jay Interrogé Gille Anthe
— & Catherine Beauroille tous deux de cette paroisse
— leur contentement par nos pres. Les aye sollemnel
par paroles de pnt conjoindz en mariage en
presence de leurs parents & Amis dont les noms
sont & apres desvuy. & ensuite l'on a celebré la
me messe pendant laquelle ils ont recu la benedicti
nuptiale selon l'ordre de notr messe. Pro Exalt
Infirmes, tout contentes & satisfaits de leur mariage & de la bonte de Dieu
qu'ils ont eue pour eux. Il n'est pas possible de tout dire

[illegible]

Quelque autre prêtre dévot

Schuylenomba

1707 Chana-bondre

[illegible]

Paroisse de Grace 1658 le Sunday 17 jour
De cloiz De Guildie ce par les fideles
e publications De Hans par trois dimanches
Continuels ce prout De l'eglise paroissiale
De cette eglise St Christophre Daulbrielliers
Des Dimanches 16. 23 & 29 Juin Ny ayant
eu aucun empêchement se sous signe
Cure De ladite eglise ay de Jost Gintvogt
Patre Maurin De la paroisse De Bauligny
francoise hute De cette paroisse e sans
Consentement Matuels par elloy pris le
ay solennellement par paroles de passem
Conjoints de mariage de Pecher des parents
e thénoms y sont et M. le parrain ph
vingt Si Ray (villitt)

L'an de Grace 1658 Le Sunday 25 jour du Mois
 De juillet apres les sermons & publications de
 Banns par trois Dimanches Continuels en
 prout de cette Mess^{re} paroissee de cette
 Eglise de Christophe Daubemuliers Des
 Dimanches 16. 23. & 29^{me} Juin Noyau
 de cuncts Enprehemens sa sous signature
 Carie de ladite Eglise ay de Jaille Jutbo
 Louis Paire & Marguerite Didier sous de
 cette paroisse & leurs Consulateurs
 Mutuels par moy pris et ex solennellement
 par paroles de parson Coniungts & Mariage
 & parson Des parons & thamoins y assiste
 puis se fait Dire la Mess^{re} Des sponsailles
 & laquelle se ont Recu la Benediction Nuptiale
 selon la forme de Nostre Seigneur Eglise

Handwritten signature: Bordieu Michel Lian

L'an De Grace 1668 le Lundy 22^{me} Du
 Mois De Juillier Apres les fiancailles &
 publications De Baus par trois
 Dimanche Continuels en prons
 De cette eglise paroisissales De cette
 eglise De S^t Christophe d'ambouillers
 Dit Dimanche 23^{me} 29^{me} Juny &
 7^{me} Juillier Ny cryant de aucun
 empêchement se sous signe Curé
 De ladicte eglise cy de scelle Jutdoo
 fousin pour & Marye Chene
 fous De cette paroisse & leurs
 Consentement Mutuels par Moy
 pris cy solennellement par
 parolles De presen Comouge &
 Mariage & presen dit parans &
 thomons y souscris puis J^e fait
 Dire la messe de laquelle Il ont
 Recu la Bénédiction Nuptialle selon
 la forme De nostre chere eglise
 De bastines. Prestre
 Louye poquir

Officié poquir
 L'an De Grace 1668 le Martoy 23^{me}
 Jour Du Mois De Juillier Apres
 les fiancailles & publications De
 Baus par trois Dimanche Continuels
 en prons De cette eglise paroisissales
 De cette eglise S^t Christophe d'ambouillers
 Dit Dimanche 23^{me} 29^{me} Juny & 7^{me} Juillier
 Ny cryant de aucun empêchement
 se sous signe Curé De ladicte eglise
 cy de scelle Jutdoo Nicolas
 Marchal De la paroisse De Saint
 Germain de paulty & d'ange Huit
 Maistrs de cette paroisse & leurs
 Consentement Mutuels par Moy
 pris cy solennellement par
 parolles De presen Comouge &
 Mariage & presen dit parans
 & thomons y souscris puis J^e fait
 Dire la messe De laquelle Il ont
 Recu la Bénédiction Nuptialle
 selon la forme De nostre chere
 eglise. **Allye fontaine**
 Prestre
 L'an De Grace 1668 le Lundy 22^{me}
 Jour Du Mois De Juillier Apres
 les fiancailles & publications De
 Baus par trois Dimanche Continuels
 en prons De cette eglise paroisissales
 De cette eglise S^t Christophe d'ambouillers
 Dit Dimanche 23^{me} 29^{me} Juny & 7^{me} Juillier
 Ny cryant de aucun empêchement
 se sous signe Curé De ladicte eglise
 cy de scelle Jutdoo Nicolas
 Marchal De la paroisse De Saint
 Germain de paulty & d'ange Huit
 Maistrs de cette paroisse & leurs
 Consentement Mutuels par Moy
 pris cy solennellement par
 parolles De presen Comouge &
 Mariage & presen dit parans
 & thomons y souscris puis J^e fait
 Dire la messe De laquelle Il ont
 Recu la Bénédiction Nuptialle
 selon la forme De nostre chere
 eglise. **Allye fontaine**
 Prestre

34
 L'an De Grace 1668 le Lundy 22^{me}
 Jour Du Mois De Juillier Apres
 les fiancailles & publications De Baus
 par trois Dimanche Continuels en
 prons De cette eglise paroisissales De
 cette eglise S^t Christophe d'ambouillers
 Dit Dimanche 23^{me} 29^{me} Juny & 7^{me} Juillier
 Ny cryant de aucun empêchement
 se sous signe Curé De ladicte eglise
 cy de scelle Jutdoo Jean Beland
 De la paroisse S^t Martin de Besoy
 & Anne fous De cette paroisse
 & leurs Consentement Mutuels par
 Moy pris cy solennellement par
 parolles De presen Comouge & Mariage
 & presen dit parans & thomons &
 y souscris puis J^e fait Dire la messe
 De laquelle Il ont Recu la Bénédiction
 Nuptialle selon la forme
 De nostre chere eglise
 De bastines. Prestre
 Louye poquir

Anthoine Lraillion
 Prestre
 L'an De Grace 1668 le Lundy
 16^{me} Jour Du Mois De septembre
 Apres les fiancailles & publications
 De Baus par trois Dimanche
 Continuels en prons De cette eglise
 paroisissales De cette eglise Saint
 Christophe d'ambouillers dit dimanche
 4^{me} 11^{me} & 18^{me} crout Ny cryant de aucun
 empêchement se sous signe Curé
 De ladicte eglise cy de scelle Jutdoo
 Jean Bordier & Jean fous dit
 De cette paroisse & leurs Consentement
 Mutuels par Moy pris cy solennelle
 solennellement par parolles de presen
 Comouge & Mariage & presen dit
 parans & thomons & y souscris
 puis l'ont dit la messe De laquelle
 cy de laquelle Il ont Recu la Bénédiction
 Nuptialle selon la forme De nostre
 chere eglise
 De bastines. Prestre
 Louye poquir

+
 an De Grace 1658 le Lundy
 23 Jour du mois de Septembre
 apres les fiancailles & publications
 De Bans par trois Dimanche
 Continuels aux promes de Mes
 Messrs paroisiales De cette eglise
 Saint Christophe Daubouilliers
 Des Dimanche premier 8 & 15
 Septembre Ny ayant eu aucun
 empêchement Je sous signe Curé de
 ladite eglise cy en telle
 Intérogé Pierre Monvoie &
 Marie Fauconier tous de cette
 paroisse & leur Consentement
 Mutuel par moy pris les ex-
 solennellement par paroles
 de present Conjointes & Mariage
 en presence des parois & témoins
 y souzsignés puis Loy & ditte
 la Messe des esposailles & laquelle
 Il ont reçu la Bénédiction Nupt
 Nuptialles selon la forme de
 Nostre chère sainte eglise

denouille demourant & prestre
 Jehan bargeot maître
 J. J. Pambour

+
 an De Grace 1658 le Lundy
 23 Jour du mois de Septembre
 apres les fiancailles & publications
 De Bans par trois Dimanche Continuels
 aux promes de Mes Messrs paroisiales
 De cette eglise S. Christophe Daubouilliers
 Des Dimanche premier 8 & 15 du dit
 mois Ny ayant eu aucun empêchement
 Je sous signe Curé de ladite eglise
 cy en telle Intérogé pasquie
 Salomon & Marie Chéaallier tous
 Deux De cette paroisse & leurs
 Consentement Mutuel par moy
 pris les ex solennellement par
 paroles de present Conjointes &
 Mariage en presence des parois
 & témoins y souzsignés puis Loy
 & ditte la Messe Des esposailles
 & laquelle Il ont reçu la Bénédiction
 Nuptialles selon la forme de Nostre
 chère sainte eglise & gabriel
 gabriel templier
 Jehan bargeot

+
 an De Grace 1658 le Lundy 14
 Jour du mois de Septembre apres
 les fiancailles & publications de Bans
 par trois Dimanche Continuels aux
 promes de Mes Messrs paroisiales
 De cette eglise Saint Christophe
 Daubouilliers Des Dimanche premier
 8 & 15 Septembre Ny ayant eu aucun
 empêchement Je sous signe Curé de
 ladite eglise cy en telle Intérogé
 Pierre Furgis de la paroisse de sainte
 Marie Magdelaine & Paris & Laurence
 Dammouque De cette paroisse & leurs
 Consentement Mutuel par moy pris
 les ex solennellement par paroles de
 present Conjointes & Mariage en presence
 des parois & témoins y souzsignés puis
 Loy & ditte la Messe Des esposailles
 & laquelle Il ont reçu la Bénédiction
 Nuptialles selon la forme de Nostre
 chère sainte eglise

Journal
 pbr.

Jean Furgis

+
 an De Grace 1658 le Mardi
 15 Jour du mois de Septembre apres
 les fiancailles & publications de Bans
 par trois Dimanche Continuels aux
 promes de Mes Messrs paroisiales
 De cette eglise Saint Christophe
 Daubouilliers Des Dimanche premier
 8 & 15 Septembre Ny ayant eu
 aucun empêchement Je sous
 signe Curé de ladite paroisse
 cy en telle Intérogé Pierre de la
 Motte & Nicolas Chattron tous de cette
 paroisse & leurs Consentement
 Mutuel par moy pris les ex
 solennellement par paroles de present
 Conjointes & Mariage en presence des
 parois & témoins y souzsignés puis
 Loy & ditte la Messe des esposailles

Jean Furgis
 Jean Furgis

L'an de grace 1658 le mardi 26. Novembre
après les fiançailles et publications des bans
par trois dimanches continuellement aux presnes d'us-
grandes messes parochiales de cete Eglise fut
Christophe d'Auberville et d'autre d'us-
leglise est ouyn de tout sans qu'il y ait
de aucun empêchement de jour signe prestre
de l'oratoire ayant charge de Monsieur le curé
de cete Eglise d'y interroger Francois bequet
de l'age parois de tout et de Marie
de l'age parois de tout et de leur consentement
grimpent de cete parois et leur consentement
mutuel par moy pris les ay solennellement
par paroles de present. Conjointz et mariés
de presne des parois et des monis sous script
de presne la cete messe a laquelle
assistants ont été la benediction
nuptiale selon la forme de nostre me-
se Eglise de l'heaulme prestre de
de l'oratoire

seus grimpent

Jean curé

Woudier

Alcaume Vennoy

L'an de grace 1659 le mardi 6. may
après les fiançailles et publications des bans
faits par trois dimanches continuellement aux presnes
des grandes messes parochiales de cete Eglise
fut Christophe d'Auberville sans qu'il y ait
de aucun empêchement de jour signe prestre
de l'oratoire faisant l'office de vicare de
ladite parois d'y interroger Estienne
Woudier et marguerite grimpeur tous
deux de cete parois et de leur
consentement mutuel par moy pris les
ay solennellement et par paroles de present
conjointz et mariés de presne des parois
parois et autres et monis sous script
de presne la cete messe a laquelle
assistants ont été la benediction
nuptiale selon la forme de nostre me-
se Eglise de l'heaulme prestre de
de l'oratoire

Woudier

seus grimpent

Claud pigalle

vidi de 14. june 1659

G. Deulx

L'an de grace 1659 le lundy Neuviesme
jour du mois de june après les fiançailles
et publications des bans par trois dimanches
continuellement aux presnes d'us-
grandes messes parochiales de cete Eglise
fut Christophe d'Auberville et d'autre d'us-
leglise est ouyn de tout sans qu'il y ait
de aucun empêchement de jour signe prestre
de l'oratoire ayant charge de Monsieur le curé
de cete Eglise d'y interroger Francois bequet
de l'age parois de tout et de Marie
de l'age parois de tout et de leur consentement
grimpent de cete parois et leur consentement
mutuel par moy pris les ay solennellement
par paroles de present. Conjointz et mariés
de presne des parois et des monis sous script
de presne la cete messe a laquelle
assistants ont été la benediction
nuptiale selon la forme de nostre me-
se Eglise de l'heaulme prestre de
de l'oratoire

Collet prestre de Julien Woudier

Jacques Paulin Nicolas fortant

L'an de grace 1659 le lundy 30. jour
du mois de june après les fiançailles
et publications des bans par trois dimanches
continuellement aux presnes d'us-
grandes messes parochiales de cete Eglise
fut Christophe d'Auberville et d'autre d'us-
leglise est ouyn de tout sans qu'il y ait
de aucun empêchement de jour signe prestre
de l'oratoire ayant charge de Monsieur le curé
de cete Eglise d'y interroger Francois bequet
de l'age parois de tout et de Marie
de l'age parois de tout et de leur consentement
grimpent de cete parois et leur consentement
mutuel par moy pris les ay solennellement
par paroles de present. Conjointz et mariés
de presne des parois et des monis sous script
de presne la cete messe a laquelle
assistants ont été la benediction
nuptiale selon la forme de nostre me-
se Eglise de l'heaulme prestre de
de l'oratoire

Woudier

Charles piequel

L'an de grace 1659 le lundy 30.
jour du mois de june après les fiançailles
et publications des bans par trois dimanches
continuellement aux presnes d'us-
grandes messes parochiales de cete Eglise
fut Christophe d'Auberville et d'autre d'us-
leglise est ouyn de tout sans qu'il y ait
de aucun empêchement de jour signe prestre
de l'oratoire ayant charge de Monsieur le curé
de cete Eglise d'y interroger Francois bequet
de l'age parois de tout et de Marie
de l'age parois de tout et de leur consentement
grimpent de cete parois et leur consentement
mutuel par moy pris les ay solennellement
par paroles de present. Conjointz et mariés
de presne des parois et des monis sous script
de presne la cete messe a laquelle
assistants ont été la benediction
nuptiale selon la forme de nostre me-
se Eglise de l'heaulme prestre de
de l'oratoire

Jean Le chaignon prestre de
de l'oratoire

Lan De Grace 1659 le Lundy
 Jour Du mois De quillier après les
 francailles & publications De bans par
 trois Dimanches cux prochains De Mes
 Messie parossiales De Dimanche
 15. 22. 29 juy ny ayant du aucun
 empêchement yé sous Jigne Curs De
 l'eglise parossiale De St. Christophe
 Dubouilliers en la dite eglise
 Jutroge Jean Charpentier De la parossi-
 De St. Paul & Paul De Cécille
 & Marye Lescuyer De Cete parosse
 & leurs consentement mutuel par
 moy pris, les ay solennellement par
 paroles De present Conjoints & Mariage
 ay presenté des parents & témoins y
 soustz, puis l'ay eue dite la messe
 Des espousailles & laquelle illo ont
 Recu la Benediction Nuptiale selon
 la forme De Nostre Mere Sainte
 eglise. Les bans dudit Mariage ont
 été faits l'onts jours par Monsieur
 le Curé De Cécille & ne y a
 De contraindre aucun empêchement
 yé M. Charpentier par Cécille dudit
 Curs & dote du St. quillier audit en
 Jean Le Maignen
 prêtre & Lector

La u 16 16 20
 Sauterelle

Lan De Grace 1659 le Lundy
 Jour Du mois De quillier après les
 francailles & publications De bans par
 trois Dimanches Continuels aux prochains
 De Mes Messie parossiales De Cete
 eglise Sainte Christophe Dubouilliers
 Des Dimanches 15. 22. 29 juy
 ny ayant du aucun empêchement
 yé sous Jigne Curs De la place de
 Jutroge Curs & non Jutroge Michel
 Jutroge & Marye Jutroge Lector d'iceux
 De Cete parosse & leurs consentement
 mutuel par moy pris, les ay
 solennellement par paroles De present
 Conjoints & Mariage & presenté
 Des parents & témoins y soustz
 puis l'ay eue dite la messe Des espousailles
 & laquelle illo ont Recu la Benediction
 Nuptiale selon la forme De Nostre
 Mere Sainte eglise

Alexandre Jean Le Maignen
 prêtre & Lector
 Helene Legendre

39 Lan De Grace 1659 le Lundy
 Jour Du mois De quillier après les
 francailles & publications De bans par
 trois Dimanches Continuels aux
 prochains De Mes Messie parossiales
 Des Dimanches 15. 22. 29 juy
 ny ayant du aucun empêchement
 yé sous Jigne Curs De la place de
 Jutroge Curs & non Jutroge Michel
 Jutroge & Marye Jutroge Lector d'iceux
 De la parosse De St. Christophe de la Courne
 & Marye Du Cés de Cete parosse
 & leurs consentement mutuel par moy
 pris, les ay solennellement par
 paroles De present Conjoints & Mariage
 ay presenté Des parents & témoins y
 soustz, puis l'ay eue dite la messe Des
 espousailles & laquelle illo ont Recu la
 Benediction Nuptiale selon la forme De
 Nostre Mere Sainte eglise. Les bans
 dudit Mariage ont été faits l'onts
 jours y d'iceux par Monsieur Richard
 Curé De la dite parosse. Jutroge & ne
 y a De contraindre aucun empêchement
 yé M. Jutroge par Cécille dudit
 Curs & dote du St. quillier audit en
 Requet & Domiciles d'iceux Chans
 Jean Le Maignen
 prêtre & Lector

Anthoine Letailleur
 Alexandre meyer

Lan de grace 1659 le Lundy 24 novembre
 après les francailles & publications des bans faitz
 par trois dimanches continuelz aux prochains des
 grandes Messes parossiales. & de la parosse ausquelz
 bans il ny a eu aucun empêchement yé sous Jigne prêtre
 & Lector d'iceux Jutroge & Marye Jutroge Lector d'iceux
 ay Jutroge Gerard Langlois & Marye Lescuyer
 tous deux de la parosse & leurs consentement mutuel
 par moy pris les ay solennellement par paroles de present
 Conjoints & Mariage & presenté Des parents & témoins y
 soustz, puis l'ay eue dite la messe Des espousailles
 & laquelle illo ont Recu la Benediction
 Nuptiale selon la forme De Nostre Mere Sainte eglise

Anthoine prêtre & Lector
 Champion
 N. Chenevix

L'an de grace 1659 le lundy 24. Novembre
après les fiançailles et publication de bans
faits par trois dimanches continuellement aux presmes
des grandes messes paroissiales de cette paroisse
ausquels bans Il y a eu aucun empeschement. Je souz signe
de l'heaulme prestre de l'or
faisant l'offin de vicairie dans la paroisse
ay Interrogé Jacques du Moustier et
et de Le grimphel tous deux de cette
paroisse et leur consentement mutuel par
moys prier les ay solennellement par paroles
de present conjointes de mariage et par leur
des leurs parus et amis temoignes ont
les noms sont cy après de presz. et de presz
loz a celebré la s^{te} Messe pendant laquelle
y ont eue la benediction nuptiale selon
la forme de nostre m^{re} s^{te} Eglise

Du heaulme prestre de l'or
J'ai cedé
Galle du Montier
Jeoulouy
Pierre Laurant

L'an de grace 1659 le mardy 16. Decembre
après les fiançailles, la publication des bans
et la dispense des deux autres bans est donnée
par Monsieur ^{Quand vicairie de paroisserie}
de l'heaulme prestre de l'or
faisant l'offin de vicairie dans la
paroisse d'Auberville, ay Interrogé Nicolas
des Hayes et Marie Coray de cette paroisse
et leur consentement par moys prier les ay joints
et par paroles de present. et par leur
des leurs parus et amis temoignes
dout les noms sont cy après de presz. et de presz
loz a celebré la s^{te} Messe pendant
laquelle y ont eue la benediction nuptiale
selon la forme de nostre m^{re} s^{te} Eglise
Du heaulme prestre de l'or

Joan
Gocans
L'ann
Des Hayes

1660
L'an de grace 1660 le lundy 19 Janvier
après les fiançailles et publication des bans faits
par trois dimanches continuellement aux presmes des
grandes messes paroissiales de cette paroisse ausquels
bans Il y a eu aucun empeschement. Je souz signe
de l'heaulme prestre de l'or
faisant l'offin de vicairie dans la paroisse ay Interrogé
Jean Boudier et Catherine Lize tous deux de cette
paroisse et leur consentement par moys prier les
ay solennellement par paroles de present conjointes
de mariage et par leur des leurs parus et amis
temoignes dont les noms sont cy après de presz
et de presz loz a celebré la s^{te} Messe pendant
laquelle y ont eue la benediction nuptiale
selon la forme de nostre m^{re} s^{te} Eglise
Du heaulme prestre de l'or

Chermeur
Jingard
Marquise de Balthaz

L'an de grace 1660 le mardy 3. Feb^r. après
les fiançailles et publications des bans faits
par trois dimanches continuellement aux presmes des
grandes messes paroissiales de cette paroisse ausquels
bans personne ne s'est opposé. Je souz signe
de l'heaulme prestre de l'or
faisant l'offin de vicairie dans la paroisse ay Interrogé Nicolas
le Bour et Marie Grimphel tous deux de cette paroisse
et leur consentement par moys prier les ay solennellement
par paroles de present conjointes de mariage et par leur
des leurs parus et amis temoignes dont les noms
sont cy après de presz et de presz loz a celebré la s^{te} Messe
pendant laquelle y ont eue la benediction nuptiale
selon la forme de nostre m^{re} s^{te} Eglise
Du heaulme prestre de l'or

Claude gaudon
Gauglondie
Guillaume Grimphel

L'an de grace 1660 le mardy 27
avril après les fiançailles et
publication des bans faits
par trois dimanches continuellement
aux presmes des grandes messes
paroissiales de cette paroisse
ausquels bans personne ne s'est
opposé. Je souz signe
de l'heaulme prestre de l'or

Interroge Guillaume le Noir
 & Jeanne Eybert tous deux de
 cette paroisse & leur consen-
 tement par moy pris & ay
 solennellement par paroles &
 present conjoints en presence &
 du consentement de leurs parents
 & amis & apres desents desmours
 dont luy nous font

Et en suite l'on a celebré la
 sainte messe pendant laquelle
 ils ont receu la benediction
 nuptiale selon la forme de
 nostre mere sainte Eglise
 pponer

Jehan Lalouette

Jehan Bourcault

L'an de grace 1624 le 24 May apres les fiancailles
 & publication des bans faictz par trois dimanches
 au premier de grand messe parochiale de la
 paroisse d'auquell personne ne s'est oppose. Lesdits
 seigneurs pères & mères & autres proches & amis
 l'officier de vicairie dans la paroisse ay interroge
 Jean Arnoul Chevalier & Jeanne Bourcault tous deux
 de cette paroisse & leur consentement par moy pris
 & ay solennellement par paroles & present conjoints
 de mariage & pponer des bans parents & amis dont
 les noms sont cy apres & ay solennellement
 celebré la sainte messe pendant laquelle
 la benediction nuptiale selon la forme de nostre
 mere Eglise.

Du heaulme pponer & oratoire
 Estienne Bourcault & Gabriel Chevalier

Francis Chevalier
 Jeanne Bourcault

Tous⁺ maria
 menageur des bans de Mariage
 qu'il a publiez en l'Eglise de St
 Gervais & Protais Lieux d'auquell

Le dix septiesme jour de septemb
 premier ban d'Estienne d'auquell &
 de mari pponer & le 23 de septemb
 le deuxiesme ban / le 24 de sept
 le troisieme ban

Le vingtquatriesme le premier
 ban de mariage d'auquell & d'auquell
 Coqueret & Catherine le bon
 & ou d'auquell de cette paroisse
 le deuxiesme le premier d'octob
 & le troisieme le deuxiesme ban

Le vingtdeuxiesme le premier d'octob
 le premier ban d'auquell Nicolas
 pponer & Bourcault & Marguerite
 Chapoy de cette paroisse.

De l'annee 1629

Le dimanche 10^{de} jour d'aug
 on a proclamé les bans de Mariage
 d'auquell & d'auquell & de Marguerite
 pponer
 plus le second ban d'auquell -
 & d'auquell & Marie -
 & d'auquell & d'auquell le 16 d'octob
 plus le premier ban de mariage
 d'auquell & d'auquell & Catherine
 Chapoy

Le mesme jour sy de lous on a
publié Le premier bair de
Mariage d'Antur Maximillien
Ginder & Laurence porquer

Le dixseptiesme jour de lous est
a esté proclamé Les bair de mariage
d'Antur Simon Baride & Catherine Chapin
est pour le dixseptiesme & le 24^e de lous

Le mesme jour a esté proclamé Les
bair de mariage d'Antur Maximillien
Ginder & Laurence porquer le 22^e jour
le dixseptiesme & le dixhuitiesme le 24^e de lous

Le mesme jour a esté publié Les
promesses de mariage d'Antur Pierre
Du montide & Anne Couloy pour
la premiere fois Le vingtquatreiesme
le dixseptiesme jour de lous

Le vingtquatreiesme jour de lous
a esté publié Les promesses de
mariage d'Antur Jehan Boulle &
Laurence Lamy deux de
celle paroisse pour la seconde fois

Le mesme jour a esté publié Les
promesses de mariage d'Antur Pierre
Gehy & Catherine Pierre pour
deux de celle paroisse pour la premiere
fois Le premier de lous on a
publié le dixseptiesme fois

Le dixseptiesme jour de lous est

40 L'an de grace. 1660 le xxij Juillet apres les
fiancailles & publications des bair faits par
trois dimanches consecutifs aux presnes des
grandes messes paroissiales de cette paroisse
L'Auberilliers auxquels personne ne s'est
opposé le subzigné Jean Le Magnin pres
de L'Église Tay Intervu Jean Bonnemain
et marquette qu'impevent tous deux de cette
paroisse et leur consentement par moy pres
Le ay solennellement par paroles de pres
conjointes en mariage en pres de leur
parents et amis dont les noms sont cy apres
desvits et induits on a célébré la 1^{re} messe
pendant laquelle Ils ont veu la benediction
nuptiale selon l'ordie de nre mere St. Juse
Les temoins sont Gilles Bonnemain pere du marié
milles Bonnemain oncle & exanclie d'impevent.

Jueu benedict Jean Le Magnin
pres de lous

443

+
Robert Bordier & son p parans &
amis Dessin ——— 100
Monsieur Blanchet & son p parans &
amis Dessin ——— 100
Comse Lanx ——— 100
hilario & Gaudre ——— 100
Michel Gauray ——— 100
Gine entre pour parans & amis Dessin
Marguerite Gorgue ——— 100
Pierre De la Motte ——— 100
La Bourdonne ——— 100
Nicoll Bonidier ——— 100
Jean Brunet & son pour parans &
amis Dessin
Jean Baptiste Soudange ——— 100
Balthazar Adie ——— 100
Monsieur De Camade ——— 100
Comse Troullart & son pour parans &
amis Dessin ——— 100

2^o dimanche 29^e juillet a est
 public & privé bay entre l'bay
 de bay & magdeleine. f. doux f.
 f.